

Toulouse, le 1<sup>er</sup> juin 2018

Monsieur Mathius SHADOW-SKY

centrebombe@gmail.com

Jean-Luc Moudenc  
Maire de Toulouse  
Président de Toulouse Métropole

Références à rappeler : JLM/MC/18 009 645-sbs

Monsieur,

C'est avec une particulière attention que j'ai pris connaissance de chacun des courriers électroniques que vous m'avez adressés.

Une fois encore, vous me faites part de votre mécontentement quant à la politique culturelle menée à Toulouse qui ne semble toujours pas correspondre à vos attentes.

Si je respecte votre point de vue, je tiens cependant à souligner que, parfois, la multiplicité de vos correspondances vous dessert plus qu'elle ne vous sert à vous faire entendre.

Je peux comprendre, bien entendu, les raisons qui motivent votre démarche, mais je sais également que mes collègues élus, en l'occurrence Marie DÉQUÉ, Conseillère Déléguée en charge des musiques, et Frédéric BRASILES, Conseiller Délégué en charge des fêtes et manifestations, ont prêté une attention toute particulière à vos requêtes, pour vous accompagner au mieux dans la mise en œuvre des projets que vous portez à Toulouse.

A ce titre, Frédéric BRASILES vous a d'ailleurs reçu tout récemment. Vous lui aviez présenté un projet et sollicitiez l'intervention de la Mairie de Toulouse pour l'ensemble des besoins logistiques, et notamment la sonorisation et la distribution électrique, afin de pouvoir organiser un concert de musique spatiale instrumentale.

Au cours de cet entretien, il vous a été longuement expliqué que la Collectivité faisait appel à des prestataires pour ce type d'intervention uniquement lorsqu'elle est organisatrice de l'événement.

En tant qu'association, vous pouvez donc bénéficier d'une subvention et il vous a d'ailleurs été conseillé de constituer un dossier à cet effet.

Par ailleurs, Frédéric BRASILES vous a également suggéré de rechercher des partenariats privés, du mécénat, ou de vous intégrer dans une manifestation compatible avec votre projet.

.../...

La Municipalité que je conduis est bien entendu disposée à vous accompagner, mais il faut que vous puissiez présenter un projet avec un budget équilibré afin qu'il puisse s'autofinancer pour répondre à ses besoins logistiques.

Je ne peux donc vous laisser m'accuser d'entraver ou encore de « tuer » vos projets. Lorsqu'on sollicite l'aide de la Municipalité, il y a des procédures, des règles à suivre, comme cela vous l'a été clairement expliqué à plusieurs reprises par Frédéric BRASILES.

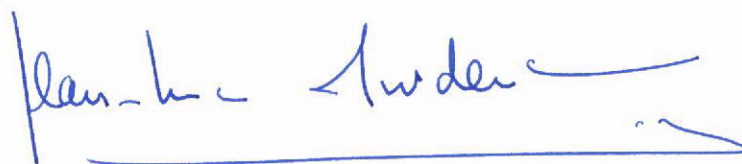
Ces procédures sont les mêmes pour tous et il n'y aura pas de passe droit.

Je vous invite donc à revoir votre projet d'orchestre spatial et à le présenter avec un budget équilibré.

Pour ce faire, vous pouvez vous rendre sur le site Internet [www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr) (rubrique « Services » et « Vie associative »).

Tels sont les éléments que je tenais à porter à votre connaissance.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Luc MOUDENC